

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé



N°3, Juin 2022

École Normale Supérieure
Université Marien Ngouabi

LAKISA

Revue des Sciences de l'Éducation
Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)

École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN : 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Contact

www.lakisa.larsced.cg

E-mail :	revue.lakisa@larsced.cg	Tél :	(+242) 06 639 78 24
	revue.lakisa@umng.cg		

BP : 237, Brazzaville-Congo

Directeur de publication

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

ALLEMBE Rodrigue Lezin, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

EKONDI Fulbert, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

MOUSSAVOU Guy, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

OKOUA Béatrice Perpétue, Maitre-Assistant (Sciences de l'Éducation), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

ATTIKLEME Kossivi, Professeur Titulaire (Didactique de l'Education Physique et Sportive), Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOMPO DOUGOUDIA Joseph, Maître de Conférence (Sciences de l'Education), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

MANDOUMOU Paulin, Maître de conférences (Didactique des APS), Université Marien NGOUABI (Congo)

MOPONDI BENDEKO MBUMBU Alexandre David, Professeur Ordinaire (Didactique des mathématiques), Université Pédagogique Nationale (République Démocratique du Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

PAMBOU Jean-Aimé, Maître de Conférences (Sociolinguistique-Didactique du français langue étrangère et seconde- Grammaire nouvelle), Ecole Normale Supérieure du Gabon (Gabon)

PARÉ/KABORÉ Afsata, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Université Norbert Zongo à Koudougou (Burkina Faso)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

VALLEAN Tindaogo, Professeur Titulaire (Sciences de l'éducation), Ecole Normale Supérieure de Koudougou (Burkina Faso)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

Problématique de l'atteinte des objectifs assignés dans l'enseignement de l'anglais au secondaire au Togo. Cas des écoles la Sagesse et la Clémence Divine situées à Lomé Afaïtom TEKPETI et Kokou AWOKOU.....	1
Facteurs d'abandon scolaire des enfants réfugiés maliens à Ouallam au Niger Ibrahima TRAORÉ et Abdoul-razak OUMAROU MOUMOUNI.....	17
Encadrement familial et performance scolaire des élèves du lycée municipal de Kononfla (côte d'ivoire) Loulou Nan GOMATHY SOUMAHORO.....	31
Enseignement-apprentissage de la démonstration par récurrence en série D au Burkina Faso Kirsi Jean-Pierre DOUAMBA et Sylvain KIENDREBEOGO	41
Gestion des élèves victimes de grossesses précoces ou non désirées dans les établissements publics d'enseignement post- primaire et secondaire Alphonse NAGNON et Yombo Paul DIABOUGA	55
Les jugements scolaires des élèves sur l'école primaire à Libreville. Analyse sociologique d'une expérience écolière Hermine MATARI.....	63
Contenus des programmes d'histoire et construction nationale au Gabon et au Sénégal. Contribution a une sociologie comparée des programmes scolaires en francophonie du sud Dany Daniel BEKALE.....	81
Les compétences et les usages numériques des étudiants de l'Université Thomas SANKARA Dimkêeg Sompasaté Parfait KABORÉ, P. Marie Bernadi OUEDRAOGO et Lucien ZAONGO.....	93
L'évolution du langage dans le handicap mental : cas de la trisomie 21 Gnamien Yao Sabine EHOUSSOU.....	109
À propos de l'Articulation Primaire & Secondaire : cas du Théorème de Thalès Alexandre David MOPONDI BENDEKO MBUMBU et Benjamin MUGARU DAWA.....	119

Gestion des élèves victimes de grossesses précoces ou non désirées dans les établissements publics d'enseignement post- primaire et secondaire

Alphonse NAGNON (Burkina Faso)

E-mail : alphonsnagnon@gmail.com

Yombo Paul DIABOUGA (Burkina Faso)

E-mail : ydiabougua@yahoo.fr

Résumé

Les grossesses précoces ou non désirées en milieu scolaire ont un impact négatif considérable sur les résultats des filles et partant sur le système éducatif. En effet, les résultats des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées fréquentant les établissements post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou sont une illustration parfaite. C'est pour cette raison que la mise en œuvre de mesures relatives à la gestion de ces filles pourrait être d'un apport estimable pour le système éducatif. Malheureusement, les filles qui en sont victimes semblent ne peuvent pas être accompagnées. C'est ce qui a motivé cette recherche. Nous avons procédé par une démarche mixte pour cerner ce phénomène. De l'analyse des résultats, il ressort qu'en plus du nombre insuffisant de mesures prises pour accompagner les filles victimes de grossesses précoces et/ou non désirées celle-ci demeurent peu efficaces.

Mots clés : grossesses précoces, grossesses non désirées, éducation inclusive, pédagogie différenciée

Abstract

Early or unwanted pregnancies in schools have a considerable negative impact on the results of girls and therefore on the education system. Indeed, the results of victims girls of early or unwanted pregnancies attending post-primary and secondary schools in the city of Ouagadougou are a perfect illustration. It is for this reason that the implementation of measures relating to the management of these girls could be of considerable benefit to the education system. Unfortunately, the girls who are victims of this seem to be unaccompanied. This is what motivated this research. We proceeded by a mixed approach to identify this phenomenon. From the analysis of the results, it appears that in addition to the insufficient number of measures taken to support girls who are victims of early and unwanted pregnancies, these remain ineffective.

Keywords: early pregnancy, unwanted pregnancy, inclusive education, differentiated pedagogy

Introduction

L'accès à l'éducation est une question importante qui concerne toutes les composantes des sociétés humaines, et ce sans discrimination aucune. Le Burkina Faso, pays en voie de développement veut faire de l'éducation des enfants une priorité, car c'est à travers l'éducation que l'individu acquiert des compétences nécessaires qui lui permettent d'être productif. C'est d'ailleurs l'objectif assigné au système éducatif dans *la loi 013-2007/AN du 30 juin 2007 portant loi d'orientation de l'éducation*. L'article 13 de ladite loi dispose que le système éducatif a pour finalité « [...] de faire du jeune Burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif ». Cependant, les violences basées sur le genre (VBG), grossesses précoces (GP) ou

non désirées en milieu scolaire sont des situations qui mettent en retard les États africains par rapport aux objectifs de scolarisation universelle et d'égalité entre les sexes. En effet, la problématique des grossesses précoces (GP) ou non désirées (GND) reste de nos jours un sujet d'actualité. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), publié en 2012, près de 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans accouchent chaque année dans le monde. Ces cas de grossesses constituent une vive préoccupation dans de nombreux établissements scolaires en raison du nombre important recensé chaque année. Le nombre de filles en grossesse s'accroît en milieu scolaire bien que celles-ci soient conscientes des risques et des conséquences qui sont, entre autres, les absences aux cours, l'échec scolaire, etc. Selon l'OMS, le temps consacré aux études diminue et les résultats scolaires chutent chez 80% des filles en situation de grossesses précoces ou non désirées. Ces jeunes filles qui sont encore sur les bancs de l'école devaient se consacrer aux études pour acquérir le savoir en vue de leur insertion socioprofessionnelle.

Au Burkina Faso, le phénomène des grossesses précoces, connu depuis longtemps dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, prend de plus en plus des proportions inquiétantes. De l'année 2015 à celle de 2019, sept-mille-huit-cent-soixante-un (7801) cas sont enregistrés, bien que de multiples sensibilisations soient mises en œuvre. Il est même donné de constater une croissance du nombre des grossesses précoces sur la période dans la quasi-totalité des treize régions administratives que compte le pays. Pour preuves, les statistiques relatives au phénomène dans les différentes régions du Burkina Faso se présentent ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Nombre de cas de grossesses au post primaire et secondaire de 2015 à 2019

Années Régions	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	TOTAL
Boucle du Mouhoun	955	751	998	960	3664
Cascades	400	370	448	506	1724
Centre	386	720	618	1101	2825
Centre-Est	248	297	479	517	1541
Centre-Nord	384	386	794	629	2193
Centre-Ouest	679	788	982	1045	3494
Centre-Sud	145	228	367	313	1053
Est	381	401	431	353	1566
Hauts-Bassins	569	562	801	727	2659
Nord	543	546	711	681	2481
Plateau-Central	232	461	336	355	1384
Sahel	106	113	128	115	462
Sud-Ouest	323	432	472	559	1786
TOTAL	5351	7055	7565	7861	27832

Source : DGESS du MENAPLN

De 2015-2016 à 2018-2019, les cas de grossesses sont en hausse de 2510 cas passant respectivement de 5351 à 7861. Cette hausse représente un taux d'accroissement de 46,9% entre ces deux périodes. En moyenne annuelle, le taux d'accroissement est de 13,7%. Ces chiffres comme on peut le constater (tableau) sont assez importants pour ce phénomène. Entre régions, les données évoluent en dents de scie avec toutefois des taux moyens d'accroissement annuel assez élevés dans la région du Centre (41,8%), le Centre-Sud (29,2%) le Centre-Est (27,7%) et le Sahel (27,5%).

Comme l'indique le tableau, dans la région du Centre (qui abrite la capitale Ouagadougou), l'on enregistre 2825 cas sur la période allant de 2015 à 2018 pour les élèves

dont l'âge est compris entre onze et vingt-deux ans. La ville de Ouagadougou compte à elle seule, durant cette période, 2283 cas de grossesses, dont 957 au titre de l'année 2018-2019¹.

Les résultats de l'étude commanditée par le MENAPLN sur « Enseignement/Apprentissage de qualité pour les filles à l'école : Collecte de données » montrent que 49,5% des filles scolarisées en grossesse ont un âge supérieur à 18 ans et 45,7% ont un âge compris entre 15 et 18 ans. Les filles de moins de 15 ans en grossesse représentent 4,7%. Par rapport au niveau d'étude, le nombre de cas de grossesses accroît au fur et à mesure du parcours du cycle post-primaire (6è-3è) et à tendance à régresser au secondaire (lycée). Les filles de moins de 15 ans représentent 4,7%. Ce nombre baisse en classe de seconde et de première et une nette augmente en classe de terminale. La même étude indique que les grossesses précoces sont la troisième cause d'abandon d'études pour les filles.

Ces statistiques décrivent un niveau croissant de grossesses précoces en milieu scolaire dont les conséquences sont les abandons et les échecs scolaires. Si certaines victimes arrivent à concilier la situation de grossesse précoce ou non désirée avec leurs études, d'autres par contre ont besoin de soutien pour réussir. La problématique des grossesses précoces ou non désirées dont les causes sont, selon l'OMS (2012), liées au harcèlement sexuel, à la suppression des internats, à la pauvreté de bon nombre de cellules familiales auxquelles il convient d'ajouter l'absence ou l'introduction tardive de l'éducation à la sexualité dans les programmes, reste donc un sujet d'actualité pour les enseignants, les parents et l'ensemble de la société. Fort de ce constat, nous nous posons les questions suivantes : quelles sont les mesures prises par les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire pour le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées ? Quelles sont les stratégies envisageables pour concilier grossesses et réussite en milieu scolaire ?

Cette recherche s'intéresse donc à la gestion des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées en mettant l'accent sur les mesures prises en faveur de leur maintien et de leur réussite dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire au Burkina Faso. Elle a pour objectifs de déterminer les mesures prises dans ces structures d'enseignement pour le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées afin d'y apporter notre contribution.

Cette recherche a pour adossement théorique la théorie du capital humain qui considère l'éducation et la formation comme un moyen d'investissement qu'une personne affecte rationnellement en vue de la constitution d'un capital productif indissociable de sa personne, inhérente à elle. En prenant des mesures pour favoriser le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées, c'est une seconde chance qu'on leur donne d'accroître leur capital et de pouvoir s'insérer dans la vie sociale et économique.

Elle fait également référence aussi aux théories de l'inclusion, la théorie de la résilience et de la pédagogie différenciée.

Relativement à l'inclusion, nous nous référons aux six conceptions développées par Ainscow et *al.*, (2006) en ces termes :

- l'inclusion en tant que « Éducation pour tous » ;
- l'inclusion en tant que promotion de l'école pour tous ;
- l'inclusion liée aux handicaps et aux « besoins éducatifs particuliers » ;
- l'inclusion de tous les groupes vulnérables à l'exclusion ;
- l'inclusion en tant que réaction à l'exclusion disciplinaire ;
- l'inclusion en tant qu'approche de l'éducation et de la société, dictée par des principes.

À notre avis, ces différentes conceptions de l'inclusion n'excluent pas la problématique des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées du fait de leur vulnérabilité.

¹ Données de la Direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Centre.

En psychologie "la résilience est la capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de l'adversité". Il s'agit pour le sujet de quitter une attitude curative pour développer des ressources personnelles afin de surmonter des chocs traumatiques. Avec cette théorie, il faut miser sur les forces des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées pour leur servir de tremplin à leur épanouissement et à leur bien-être.

L'hypothèse émise est la suivante : étant entendu que le phénomène de grossesse précoce ou non désirée persiste dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire, il est nécessaire de prendre des mesures favorisant le maintien et la réussite des filles qui en sont victimes tout en travaillant à atténuer ce phénomène.

Le point suivant décrit l'approche méthodologique utilisée à cet effet.

1. Méthodologie

Notre recherche a concerné sur cinq établissements de la ville de Ouagadougou à savoir : le Lycée Municipal Vénégré, le Lycée Mixte de Gounghin, le Lycée Marien N'Gouabi, le Lycée Bambata, le Lycée Song Taaba. Ces structures éducatives ont été choisies au regard de leur ancienneté, de l'importance de leurs effectifs et de leur situation géographique. Aussi, il revient que nous observons une recrudescence de grossesses précoces dans ces établissements. Comme outils de collectes de données, nous avons utilisé des questionnaires à l'endroit de cent cinquante (150) élèves, trente (30) animateurs de la vie scolaire et trente (30) professeurs principaux. L'utilisation de cet outil se justifie par le fait qu'il permet d'atteindre plusieurs individus en même temps. Par ailleurs, le questionnaire se présente pour la présente étude comme un outil de collecte des données quantitatives fiables.

Nous avons également utilisé les entretiens (présentez le type d'entretien pour recueillir des données auprès des responsables d'établissements, l personnel d'action sociale et les parents d'élèves. Ainsi, nous avons interviewé : (05) chefs d'établissement, cinq (05) chefs de service de l'action sociale et de cinq (05) représentants des APE. Ces entretiens nous ont permis de recueillir des données qualitatives. Ils ont l'avantage de créer une interaction entre l'enquêteur et la personne soumise à l'entretien. Nous avons adopté une démarche mixte. Notre échantillon est constitué de deux cent vingt et cinq (225) personnes.

Pour tous les choix, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage par choix raisonné. Les données collectées ont subi un traitement statistique à l'aide des logiciels SPSS et Excel.

2. Résultats

En termes de recouvrement des questionnaires soumis, ce sont 140 élèves soit 93.3%, 28 animateurs de la vie scolaire soit 93.3% et 25 professeurs principaux soit 83.3% qui ont bien voulu nous répondre. Les entretiens prévus ont été réalisés à 86.6%.

2.1. Résultats relatifs aux difficultés rencontrées par les filles victimes de GP ou de GND

À la question de savoir si les filles enceintes rencontrent des difficultés dans leur étude, 130 élèves sur les 140 répondants, soit 92.9%, ont répondu par l'affirmative. Seulement 5,7% trouvent qu'elles n'ont aucune difficulté.

Relativement aux types de difficultés rencontrées, 53 élèves disent que les filles enceintes sont confrontées au problème de discrimination, 7 animateurs de la vie scolaire (AVS) trouvent qu'elles sont marginalisées, 5 évoquent des difficultés à s'alimenter, 4 affirment qu'elles sont humiliées. Pour les chefs d'établissements, les représentants des associations des parents d'élèves et les agents de l'action sociale les difficultés rencontrées par ces filles sont entre autres : le rejet par les parents, les malaises pendant les cours, l'assiduité au cours pendant 5 à 7 heures, les absences au cours et aux évaluations, l'intégration à la classe du fait de la

stigmatisation de leurs camarades, la baisse de leurs rendements. À ceux-ci, il faut ajouter le refus de reconnaître la grossesse par l'auteur et la honte que ces filles éprouvent.

Étant entendu que les filles enceintes rencontrent des difficultés, nous avons voulu savoir les mesures prises par les établissements pour le maintien et la réussite de celles-ci.

2.1. Résultats relatifs aux mesures prises en faveur du maintien et de la réussite scolaire des filles victimes de GP et/ou GND

À la question de savoir si les établissements prennent des mesures en faveur des élèves enceintes, 106 élèves soit un taux de 75,7% estiment que les filles enceintes ne bénéficient pas de faveurs de la part des établissements. 32 élèves soit 22,9% affirment que des mesures sont prises en leur faveur. La quasi-totalité des autres acteurs (chefs d'établissement, parents d'élèves) confirme que des mesures sont prises à l'endroit des filles victimes de grossesses précoces ou de grossesses non désirées.

Des 32 élèves qui ont répondu par l'affirmative, 27 disent que les mesures prises sont les conseils, 5 avancent la latitude qui est offerte aux filles enceintes de porter des tenues convenables à leur situation.

Pour les animateurs de la vie scolaire, les mesures en faveur du maintien et de la réussite des filles en grossesse sont : les références aux services sociaux (25/28), le soutien moral (15/28), les conseils (6/28) et le parrainage (1/28).

Pour les professeurs principaux, les mesures à l'endroit des victimes sont généralement les encouragements (10/25), les conseils et sensibilisations (6/25), le soutien moral et financier (5/25).

Pour les chefs d'établissement, les mesures varient d'une structure à une autre. L'un des chefs d'établissement dit procéder à la sensibilisation, jouer au rôle de médiateur entre la victime et sa famille, entre la victime et la famille de l'auteur de la grossesse. Par ailleurs, ils ne sont pas exigeants sur la ponctualité et l'assiduité au cours des filles qui en sont victimes. Un second avance la mise en place d'un petit comité de femmes pour la sensibilisation et le soutien de toute nature au maintien et à la réussite des victimes.

Les trois autres établissements disent prendre comme mesures le rattrapage des cours et devoirs manqués, la sensibilisation des professeurs à l'égard de ces filles, la reprise de l'année en cas de situation d'exclusion.

Les représentants des parents d'enfants disent être conscients des difficultés que ces filles rencontrent, mais ne disposent pas de mesures pour les accompagner. Cependant, de manière informelle, certains font des gestes d'encouragement ou réfèrent les victimes aux structures sociales. En effet, les acteurs des services de l'action sociale disent que les victimes, par leurs propres initiatives ou par le biais des autres acteurs, viennent à eux pour des mesures à prendre. Entre autres mesures, le service social dit rencontrer les familles des victimes, effectuer des suivis psychologiques, résoudre leur problème de santé, sensibiliser les victimes afin qu'elles n'abandonnent pas les études, relever leur moral par des conseils et encouragements conseiller l'auteur de la grossesse à soutenir la victime afin qu'elle poursuive les cours.

En somme, il apparaît que des mesures sont prises dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la ville de Ouagadougou pour le maintien et la réussite des filles victimes de grossesse précoce ou non désirée. Ce sont entre autres les séances de sensibilisation des élèves, par des parents et des professeurs, l'assouplissement de certaines dispositions du règlement intérieur, le rattrapage de cours et de devoirs manqués, la mise en place de comité de femmes pour les cas de grossesses. Nous trouvons ces mesures intéressantes, mais sont-elles suffisantes ? Permettent-elles d'atteindre les objectifs recherchés, à savoir le maintien et la réussite des filles qui en sont victimes ?

Le point discussion des résultats tente d'apporter des réponses à ces questions.

3. Discussions des résultats

À la lumière des données recueillies sur le terrain, le phénomène des grossesses précoces ou non désirées demeure une réalité. Sur les 140 élèves enquêtés, 7.9% soit 11 élèves disent en être victimes. Ce qui n'est pas à négliger. Les difficultés énumérées sont révélatrices des conséquences qu'elles engendrent : l'absentéisme et les faibles notes obtenues évoqués par 95 élèves, l'abandon évoqué par 22 animateurs de la vie scolaire et 9 professeurs principaux évoquent le redoublement et l'exclusion.

Ces données sont la preuve que les mesures prises sont insuffisantes et peu efficaces. En effet, sur les 140 élèves interrogés, 106 soit 75,7% affirment qu'il n'existe pas de mesures spécifiques pour le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses. 63,6% de ceux qui soutiennent l'existence de mesures trouvent que celles-ci sont peu efficaces. Ceci est confirmé par 18 animateurs de la vie scolaire soit 64.3% et par 16 professeurs principaux, soit 64%.

Les chefs d'établissements reconnaissent que leurs mesures d'accompagnement ne sont pas du tout suffisantes, mais ils ne peuvent faire autrement. La loi est muette là-dessus de peur d'encourager les filles au dévergondage.

Les représentants des associations des parents d'élèves et les agents des services de l'action sociale n'en disent pas mieux. Les mesures en faveur du maintien des filles et de leur réussite victimes de grossesses précoces ou non désirées sont insuffisantes et il n'existe aucun texte juridique y relatif. Néanmoins, certains font de leur mieux en communiquant avec les établissements sur l'assiduité et la ponctualité de ces filles. Aussi, mènent-ils des activités de sensibilisation des parents de filles concernées afin qu'ils ne rejettent pas leurs progénitures. L'objectif pour ces associations est de réduire les cas d'abandon et d'échec des filles qui en sont victimes.

Il ressort de nos résultats que les acteurs sont conscients de ce que des mesures doivent être prises pour le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées. Pour preuve, des initiatives sont prises dans les différents établissements, même si celles-ci varient d'une structure à une autre et sont peu efficaces du fait de la persistance des abandons liés aux grossesses en milieu scolaire. Le rapport final sur « Enseignement/Apprentissage de qualité pour les filles à l'école : Collecte de données » indique 39% des abandons ont pour causes les grossesses. Selon le même rapport, les régions les plus touchées par les abandons dus aux grossesses sont dans l'ordre croissant, celles des Cascades, du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, de l'Est et du Plateau central. Les initiatives prises par les chefs d'établissements post-primaire et secondaire sont tout de même salutaires du fait qu'elles ne résument pas à prévenir les cas de grossesses, mais plutôt à aider à la réussite des victimes. Généralement, la question des grossesses en milieu est abordée sous l'angle de la prévention. Cependant, une étude commanditée par l'UNESCO en 2017 met l'accent sur la gestion des cas de grossesses en milieu scolaire. Il y ressort clairement qu'il faut :

- intégrer dans le programme scolaire et dispensé en classe, avant et après la puberté une éducation sexuelle complète ;
- promouvoir dans les écoles des interventions en faveur de l'égalité des genres, parler des normes, des rôles et des relations de genre et amener les hommes et les garçons à faire un examen critique des normes de genre et des comportements normatifs ;
- soutenir les adolescentes enceintes et les filles mères ;
- créer des liens entre les écoles et les services santé ;
- offrir un suivi prénatal pour accompagner les adolescentes enceintes, réduire le décrochage scolaire doit être encouragées et soutenues ;
- mettre en place dans les écoles des interventions pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des filles enceintes et des filles mères.

Aussi, il ressort de cette recherche que l'absence de texte juridique relatif à la gestion des filles scolarisées victimes de grossesses précoces, de grossesses non désirées est un véritable obstacle à la prise de mesure en faveur de leur maintien et de leur réussite.

Au regard de l'ampleur de la situation, il est indispensable, comme l'évoque GARY Stanley Becker (1964) dans sa théorie du « *capital humain* », de placer l'Homme au centre de l'investissement en faisant en sorte que chaque éducateur penche sa réflexion sur le devenir de ces jeunes filles.

Comme mesures de maintien des filles victimes de grossesses précoces et non désirées, nous suggérons, au-delà des initiatives prises dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaires, la prise de texte juridique y relatif, l'intégration dans les programmes d'enseignement dès l'école primaire, de contenus relatifs à l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, la mise en place de club (cercle de partage d'informations) d'élèves pour lutter contre la stigmatisation des filles qui en sont victimes. Mieux, nous estimons que les pratiques d'éducation inclusive et de pédagogie différenciée pour favoriser le maintien et la réussite des filles victimes de grossesses peuvent être un des moyens d'atténuer ce phénomène en milieu scolaire.

Évoquant les principes clés de la promotion de la qualité dans l'éducation inclusive, l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers (2009), cite plusieurs facteurs parmi lesquels nous retenons :

- que l'inclusion englobe tous les élèves qui risquent d'être exclus des opportunités éducatives et de se retrouver alors en échec scolaire ;
- qu'il faut encourager des comportements positifs dans l'enseignement pour élargir la participation. Pour cela, il faut s'assurer que tous les enseignants sont formés et se sentent capables d'assumer la responsabilité de tous les élèves, quels que soient leurs besoins individuels.

Concernant les élèves pris individuellement, cette recommandation vise à considérer l'apprentissage comme un processus. Il s'agit de mettre au point des approches d'apprentissage personnalisé pour tous les élèves, de développer des plans éducatifs individualisés (PEI), de mettre en œuvre des approches d'enseignement efficace fondées sur des objectifs ciblés. En somme, il s'agit d'imaginer des voies alternatives d'apprentissage, une instruction flexible et un retour clair d'informations aux élèves.

Dans le cadre d'une éducation inclusive en faveur des filles victimes de grossesses précoces ou non désirées, nous pensons que les professeurs, les animateurs de la vie scolaire et tous les autres intervenants dans ces structures doivent s'inspirer de ces principes. Ainsi, ils doivent faire en sorte que ces filles ne soient l'objet de raillerie de leurs camarades ni dans la classe ni dans la cour de l'école. Aussi, une faveur doit leur être accordée quant au choix de la place assise qui leur convient. Les professeurs et animateurs de la vie scolaire doivent être tolérants quant à leur mobilité.

En ce qui concerne la pédagogie différenciée, les professeurs doivent privilégier des plans de travail personnel pour individualiser progressivement les apprentissages et instituer un système d'entraide entre élèves. Ils ne doivent pas perdre de vue qu'il faut éviter de soumettre ces filles à des activités physiques qui les rendent ridicules aux yeux de leurs camarades.

Conclusion

Le phénomène des grossesses précoces ou non désirées est récurrent dans plusieurs établissements scolaires au Burkina Faso en raison du nombre de cas recensé chaque année. Dans la ville de Ouagadougou, il constitue une vive préoccupation du fait du nombre de cas élevé et des difficultés. De ce fait, il convient de voir dans quelle mesure du possible, les victimes peuvent sortir de cette situation.

À travers cette recherche et au regard des résultats obtenus, nous pensons que les mesures prises pour l'accompagnement des filles victimes de ce phénomène sont insuffisantes et peu efficaces. De ce fait, il est nécessaire de penser à des mesures d'accompagnement plus adéquates.

Ainsi, nous estimons que les autorités en charge de l'éducation peuvent prendre un texte juridique en faveur des filles qui en sont victimes, d'introduire dans les programmes d'enseignement, dès l'école primaire, de contenus relatifs à l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, tout en veillant à la prévention, voire à atténuer ce phénomène dans les milieux scolaires.

Bibliographie

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers (2009). Les principes clés de la promotion de la qualité dans l'éducation inclusive

Recommandations à l'intention des responsables politiques

AINSCOW, M., BOOTH T., DYSON A., WITH FARRELL P., FRANKHAM J., GALLANNAUGH F., HOWES A. and SMITH R., 2006, *Improving Schools: Developing Inclusion*, London, Routledge.

AN, 2007, *Loi 013-2007/AN du 20 juin portant loi d'orientation de l'éducation*.

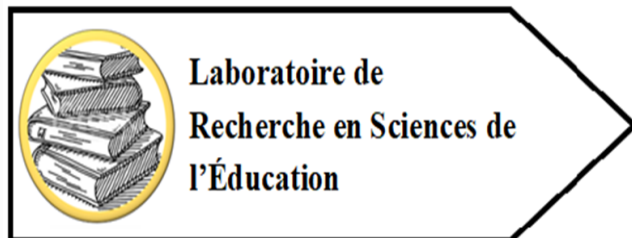
GARY S. B., 1964, *Human Capital*, Columbia university press.

Lexique des concepts usuels du secteur de l'action sociale 2008 <https://www.com>

MENAPLN, 2020, *Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2019-2020*.

OMS, 2012, *Rapport public de l'OMS*.

www.unesco.org, ed-2017:ws/27, consulté le 04/02/21 à 22h35minutes



LAKISA, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture des sciences de l'éducation du Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED) de l'École Normale Supérieure de l'Université Marien Ngouabi (Congo). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Éducation à travers la diffusion des savoirs dans ce domaine. La revue publie des articles originaux dans le domaine des sciences de l'éducation (didactique des disciplines, sociologie de l'éducation, psychologie des apprentissages, histoire de l'éducation, ou encore philosophie de l'éducation...) en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les auteurs qui soumettent des articles dans la revue *LAKISA* sont tenus de respecter les principes et normes éditoriales CAMES de présentation d'un article en Lettres et Sciences Humaines (NORCAMES/LSH) ainsi que la typographie propre à la revue.

L'ensemble des articles publiés dans la revue *LAKISA* sont en libre accès (accès gratuit immédiat aux articles, ces articles sont téléchargeables à toutes fins utiles et licite) sur le site internet de la revue. Cependant, les opinions défendues dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

Laboratoire de Recherche en Sciences de l'Éducation (LARSCED)
École Normale Supérieure (ENS)
Université Marien Ngouabi (UMNG)

ISSN: 2790-1270 / en ligne
2790-1262 / imprimé

Éditeur : LARSCED

www.lakisa.larsced.cg
revue.lakisa@larsced.cg
revue.lakisa@umng.cg

BP : 237, Brazzaville-Congo